

Conditions d'exercice de la parentalité, violence familiale et demande d'aide chez les mères de jeunes enfants

Parenting conditions, family violence, and help-seeking among mothers of young children

Rachel Michaud, Marie-Hélène Gagné, Marie-Ève Clément, Camille Brunet, Kamélia Gill et Émilie Charest

Volume 51, numéro 3, 2022

Des communautés bienveillantes pour soutenir le bien-être des enfants et des familles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1093878ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1093878ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (imprimé)

2371-6053 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Michaud, R., Gagné, M.-H., Clément, M.-È., Brunet, C., Gill, K. & Charest, É. (2022). Conditions d'exercice de la parentalité, violence familiale et demande d'aide chez les mères de jeunes enfants. *Revue de psychoéducation*, 51(3), 33-54. <https://doi.org/10.7202/1093878ar>

Résumé de l'article

Cette étude exploratoire vise à identifier divers profils de parentalité chez les mères québécoises d'enfants de 0-8 ans, ainsi qu'à examiner les associations entre ces profils, la violence familiale envers les enfants (agression psychologique, violence physique mineure et violence physique sévère) et la demande d'aide en matière de soutien à la parentalité. Deux échantillons indépendants formés de mères d'enfants de 0-8 ans et 11 mois (N = 2501 en 2014 et N = 3120 en 2017) ont été questionnés par entrevue téléphonique sur plusieurs aspects de la parentalité et sur leurs caractéristiques socioéconomiques. Des analyses de classes latentes (LCA) ont permis de dégager quatre profils qui se distinguent principalement quant aux conditions d'exercice de la parentalité. Une régression multinomiale utilisant le profil le plus favorisé comme catégorie de référence montre des associations positives entre la violence physique mineure et les trois profils plus vulnérables. Cependant, les associations entre l'agression psychologique et ces trois profils sont négatives, suggérant que cette forme de violence est moins prévalente. La violence physique sévère n'est associée à aucun profil, alors que la demande d'aide est associée positivement aux deux profils les plus vulnérables. Ces résultats convergent avec ceux d'autres recherches suggérant que les familles à risque de violence psychologique se distinguent de celles à risque de violence physique envers les enfants. Ils nous invitent à ne pas oublier les familles apparemment moins vulnérables dans nos efforts de prévention, car ce sont celles qui paraissent les plus à risque de violence psychologique.

Conditions d'exercice de la parentalité, violence familiale et demande d'aide chez les mères de jeunes enfants

Parenting conditions, family violence, and help-seeking among mothers of young children

R. Michaud¹
M.-H. Gagné²
M.-È. Clément³
C. Brunet⁴
K. Gill⁴
É. Charest⁴

1. Department of Educational and Counselling Psychology, McGill University

2. École de psychologie, Université Laval

3. Département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais

4. Université Laval

Résumé

Cette étude exploratoire vise à identifier divers profils de parentalité chez les mères québécoises d'enfants de 0-8 ans, ainsi qu'à examiner les associations entre ces profils, la violence familiale envers les enfants (agression psychologique, violence physique mineure et violence physique sévère) et la demande d'aide en matière de soutien à la parentalité. Deux échantillons indépendants formés de mères d'enfants de 0-8 ans et 11 mois (N = 2501 en 2014 et N = 3120 en 2017) ont été questionnés par entrevue téléphonique sur plusieurs aspects de la parentalité et sur leurs caractéristiques socioéconomiques. Des analyses de classes latentes (LCA) ont permis de dégager quatre profils qui se distinguent principalement quant aux conditions d'exercice de la parentalité. Une régression multinomiale utilisant le profil le plus favorisé comme catégorie de référence montre des associations positives entre la violence physique mineure et les trois profils plus vulnérables. Cependant, les associations entre l'agression psychologique et ces trois profils sont négatives, suggérant que cette forme de violence est moins prévalente. La violence physique sévère n'est associée à aucun profil, alors que la demande d'aide est associée positivement aux deux profils les plus vulnérables. Ces résultats convergent avec ceux d'autres recherches suggérant que les familles à risque de violence psychologique se distinguent de celles à risque de violence physique envers les enfants. Ils nous invitent à ne pas oublier les familles apparemment moins vulnérables dans nos efforts de prévention, car ce sont celles qui paraissent les plus à risque de violence psychologique.

Mots-clés : parentalité, violence familiale, demande d'aide, profils latents, mères

Abstract

The purpose of this exploratory study was to identify various parenting profiles among Quebec mothers of children aged 0-8 years, as well as to examine the associations between these profiles, family violence

Correspondance :

marie-helene.gagne@psy.ulaval.ca

against children (psychological violence, minor physical violence, and severe physical violence), and the demand for help with parenting support. Two independent samples of mothers of children aged 0-8 years (N = 2501 in 2014 and N = 3120 in 2017) were asked about several aspects of parenting and their socioeconomic characteristics by telephone interview. Latent class analyses (LCA) identified four profiles that differed primarily on parenting conditions. A multinomial regression using the most advantaged profile as the reference category showed positive associations between minor physical violence and the three more vulnerable profiles. However, the associations between psychological violence and these three profiles are negative, suggesting that this form of violence is less prevalent. Severe physical violence is not associated with any profile, while help-seeking is positively associated with the two most vulnerable profiles. These results converge with those of other research suggesting that families at risk of psychological violence are different from those at risk of physical violence against children. They invite us not to forget the seemingly less vulnerable families in our prevention efforts, because they are the ones who seem to be at the greatest risk of psychological violence.

Keywords: parenting, family violence, help-seeking, latent profiles, mothers

Devenir parent représente un événement marquant et un nouveau rôle auquel les individus doivent s'ajuster (Lacharité, et al., 2015). Diverses enquêtes populationnelles réalisées auprès de parents révèlent que la parentalité est vécue de manière positive et épanouissante pour la plupart des individus (Lavoie et Fontaine, 2016). En revanche, certains éprouvent des difficultés à exercer ce rôle de manière optimale pour diverses raisons : enfant jugé difficile ou exigeant, difficultés personnelles, conditions de vie défavorables, etc. (Clément et al., 2013; Lacharité et al., 2015). Ces facteurs contribuent alors à augmenter le risque de recourir à des conduites disciplinaires à caractère violent, comme l'agression psychologique ou la punition corporelle (Clément et al., 2019). Afin de prévenir ce type de conduites parentales reconnues comme dommageables pour l'enfant à différents égards (Gershoff et Grogan-Kaylor, 2016; Piché et al., 2017) et pour leur effet d'escalade vers l'abus physique (Fréchette et al., 2015; Lee et al., 2014), il importe d'offrir des interventions de soutien à la parentalité en les adaptant à l'hétérogénéité des besoins et des préférences des parents.

Le terme parentalité renvoie aux différentes fonctions du rôle parental, sur les plans psychologique (l'expérience parentale), social (les pratiques parentales) et juridique (la responsabilité parentale; Lacharité et al., 2015). La présente étude vise à dégager des profils de parentalité chez des mères de jeunes enfants (0-8 ans) en utilisant divers indicateurs d'expérience parentale (attitudes à l'égard de la discipline, de la punition corporelle et de la demande d'aide, niveau de stress parental et sentiment de compétence parentale), de pratiques parentales (pratiques parentales positives) et de caractéristiques socioéconomiques qui définissent les conditions d'exercice de la parentalité. Elle vise ensuite à vérifier les liens entre ces profils et certains indicateurs de violence familiale (agression psychologique, violence physique mineure et sévère; Clément et al., 2013) et de responsabilité parentale, opérationnalisée par la demande d'aide des mères en cas de difficulté dans l'éducation des enfants.

Les divers indicateurs d'expérience, de pratiques et de responsabilités parentales sont largement interreliés. Les attitudes parentales correspondent aux cognitions prédisposant le parent à agir de manière positive ou négative à l'égard de l'enfant (Grusec et Danyliuk, 2014). Or, les parents cumulant les cognitions négatives, comme la croyance en l'efficacité de la punition corporelle ou les attributions de blâme à l'enfant pour expliquer le recours à cette pratique, sont plus à risque d'employer des méthodes disciplinaires coercitives (Chamberland, 2003; Dufour et al., 2011). En effet, la prévalence des conduites parentales à caractère violent serait plus élevée dans les foyers où les mères entretiennent des attitudes favorables à l'égard de la punition corporelle (Sturge-Apple et al., 2015) et perçoivent leur enfant comme difficile (Clément et al., 2013).

Quant au stress parental, il réfère à un état de malaise psychologique relié à l'éducation ou au tempérament de l'enfant (Lacharité et al., 1992). Ce stress peut résulter d'un faible sentiment de compétence parentale (Lavoie et Fontaine, 2016) ou de la perception d'avoir un enfant difficile (Clément et al., 2019). Selon Crouch et Behl (2001), il existe une association positive entre le stress parental et la violence familiale, qui est modérée par les attitudes du parent à l'égard de la punition corporelle. En effet, le niveau de stress parental est positivement associé à la violence envers les enfants chez les parents qui se déclarent en accord avec la punition corporelle mais pas chez ceux qui se montrent en désaccord avec cette pratique disciplinaire. En ce qui concerne le sentiment de compétence parentale, il réfère aux croyances qu'entretiennent les parents à l'égard de leurs habiletés parentales (Poncelet et al., 2014); un parent qui se sent compétent étant plus enclin à fournir un climat positif à son enfant (Lavoie et Fontaine, 2016). Plusieurs études associent d'ailleurs le faible sentiment de compétence parentale à des pratiques parentales dysfonctionnelles (Beaulieu et Normandeau, 2012; Black et al., 2001).

D'autres variables d'intérêt concernent les pratiques parentales positives (ex. : souplesse, encouragements, récompenses) et le soutien apporté à l'enfant (ex. : chaleur, engagement, soutien à l'autonomie; Wolfe et McIsaac, 2011). Ce type de pratiques est reconnu pour avoir le potentiel de favoriser le sain développement de l'enfant (Rodrigo, 2010). Une récente méta-analyse montre que chez les mères présentant des symptômes dépressifs, le recours à des pratiques positives réduirait les problèmes de comportement de l'enfant et favoriserait sa socialisation (Silva-Rodrigues et al., 2022). Des programmes de soutien à la parentalité comme Triple P – Positive Parenting Programme se basent d'ailleurs sur les principes des pratiques parentales positives afin de réduire les problèmes émotionnels et comportementaux chez les enfants et prévenir la maltraitance à leur endroit (Prinz et al., 2009, 2016; Sanders et Mazzucchelli, 2017). De plus, la Société canadienne de pédiatrie a récemment publié un document de principe afin d'outiller les professionnels de la santé sur les éléments à considérer pour soutenir les pratiques parentales positives (Williams et al., 2019).

Enfin, plusieurs variables socioéconomiques définissent les conditions d'exercice de la parentalité et sont associées à divers indicateurs d'expérience ou de pratiques parentales. Par exemple, le statut d'emploi et la situation économique sont reconnus comme étant liés au stress parental (Lavoie et Fontaine, 2016), ce qui peut mener à un plus haut niveau de violence familiale (Crouch et Behl, 2001).

Par ailleurs, plusieurs auteurs suggèrent que ce type de conduites coercitives est plus fréquent chez les mères plus jeunes (Barnes et al. 2014), monoparentales et sous-scolarisées (Wolfe et McIsaac, 2011), et ayant un revenu familial plus bas (Clément et al., 2013; Dufour et al., 2011; Lavoie et Fontaine, 2016). Dans une étude sur les profils familiaux associés au recours à la violence envers les enfants, Dufour et al. (2011) ont observé *a posteriori* que les parents considérés « abusifs » étaient significativement plus stressés, avaient un revenu plus bas et étaient plus souvent en situation de monoparentalité lorsque comparés aux autres profils de parents de l'échantillon. Leurs résultats présentent toutefois seulement des différences modestes entre les groupes pour ce qui est du niveau d'éducation parental.

La littérature scientifique suggère aussi que certaines des variables présentées précédemment ont été associées à la demande d'aide chez les mères, comme les mères plus jeunes et plus éduquées, ayant un statut socio-économique plus élevé et monoparentales (Clément, Gagné et al., 2017; Clément, Piché et al., 2017; Dumas et al., 2007; Eisner et Meidert, 2011; Haggerty et al., 2006; Spoth et al., 2000). Ce dernier constat ne serait toutefois pas confirmé dans l'étude de Baker et al., (2011) qui associe plutôt la monoparentalité à une demande d'aide diminuée. Dans la présente étude, le recours aux services formels de soutien à la parentalité (grâce aux professionnels ou programmes d'aide) est utilisé comme un indicateur de la responsabilité parentale (Lacharité et al., 2015). En effet, on peut concevoir qu'il relève de la responsabilité du parent de demander de l'aide s'il éprouve des difficultés dans la façon d'éduquer son enfant.

Selon Clément, Gagné et al. (2017), le tiers des mères québécoises d'enfants de 6 mois à 8 ans rapporte avoir parlé à au moins un professionnel au cours de l'année précédente au sujet de l'éducation d'un enfant. Les mères qui consultent des ressources d'aide seraient moins en faveur de la punition corporelle (Clément, Gagné et al., 2017) et auraient moins tendance à penser que les parents qui ont recours à de l'aide manquent de confiance en eux (Clément et al., 2013). Selon Matsumoto et al. (2009), la perception d'un comportement difficile chez son enfant serait un fort prédicteur de l'intention de participer à ces programmes d'aide. Toutefois, Eisner et Meidert (2011) n'identifient pas de lien entre ces variables.

En résumé, la parentalité est un construit multidimensionnel et de nombreux indicateurs interreliés peuvent en rendre compte. De plus, plusieurs variables sociodémographiques y sont aussi associées. C'est pourquoi la présente étude adopte une approche centrée sur les personnes, qui est fréquemment utilisée comme stratégie d'analyse dans les enquêtes populationnelles notamment parce qu'elle reconnaît l'existence de l'hétérogénéité dans l'exercice de la parentalité et permet d'étudier des phénomènes complexes et multidimensionnels tels que l'accumulation de facteurs de risque (Rivera et al., 2018; Simmel et al., 2016). Cette approche prend en compte les différences intra-individuelles dans les analyses, c'est-à-dire qu'elle permet de mieux comprendre les associations entre les variables au sein de chaque individu, à l'opposé de l'approche centrée sur les variables qui révèle plutôt de la manière dont les variables s'associent à travers un groupe d'individus (Bergman et Trost, 2006; Laursen et Hoff, 2006; Rivera et al., 2018).

Objectifs de l'étude

Dans une perspective exploratoire, la présente étude cherche à établir des profils de parentalité de mères ayant au moins un enfant de 0 à 8 ans, puis à vérifier si ces profils sont associés à la prévalence de la violence familiale envers les enfants et à la demande d'aide des mères. Elle a pour premier objectif d'identifier et de décrire les profils se regroupant en fonction de divers aspects de leur expérience parentale (attitudes à l'égard de la discipline, de la punition corporelle et de la demande d'aide, stress parental lié à la perception d'avoir un enfant difficile et au sentiment de compétence parentale), du recours à des pratiques parentales positives et des conditions d'exercice de la parentalité (âge, revenu, statut d'emploi, niveau de scolarité et structure familiale). Conformément à l'approche centrée sur les personnes, les conditions d'exercice de la parentalité sont considérées dans l'établissement des profils au même titre que les indicateurs de parentalité puisqu'ils peuvent être déterminants dans la manière dont les mères exercent leur rôle parental. Dans l'éventualité où plusieurs profils sont identifiés, le second objectif de l'étude consiste à prédire l'appartenance aux profils à partir de (1) la présence de conduites parentales à caractère violent au sein du foyer (agression psychologique, violence physique mineure et sévère) et (2) la propension à recourir à diverses formes de soutien professionnel à la parentalité (un professionnel ou un programme d'aide).

Méthode

L'étude exploite des données issues de deux enquêtes populationnelles indépendantes réalisées par téléphone (fixes et mobiles) auprès de mères québécoises recrutées dans le cadre d'une étude plus large portant sur l'évaluation québécoise du système Triple P (Sanders, 2012). Réalisées à deux ans d'intervalle, les deux enquêtes emploient la même méthodologie. Le recours aux deux enquêtes dans le cadre de la présente étude permet de valider les profils de parentalité identifiés.

Participants

Chaque échantillon est composé de mères d'enfants âgés de 6 mois à 8 ans sélectionnées aléatoirement au sein de la population générale. Le recrutement a été fait au sein de six territoires de centre local de services communautaires (CLSC) de quatre régions administratives différentes (Montréal, Mauricie – Centre-du-Québec, Capitale-Nationale et Saguenay-Lac-Saint-Jean). La première enquête a eu lieu de novembre 2014 à février 2015, avec un total de 2 501 entrevues réalisées. La seconde a eu lieu de janvier à avril 2017, avec un total de 3 120 entrevues réalisées. Les taux de réponse, tels que calculés avec la formule de l'Association de l'industrie de la recherche marketing et sociale (AIRMS), sont respectivement 45,1 % et 41,0 %. La liste de numéros de téléphone provient de la liste de bénéficiaires du programme universel de soutien aux enfants de Retraite Québec et a été obtenue avec l'accord de la Commission d'accès à l'information (CAI) du Québec. Le taux d'éligibilité de cette liste était de 84,9 % en 2014 et de 82,3 % en 2017. Les critères d'inclusion étaient : agir à titre de figure maternelle (mère, belles-mères, mère d'accueil ou tutrice) auprès d'au moins un enfant âgé

entre 6 mois et 8 ans et 11 mois inclusivement et vivre avec cet enfant au moins 40 % du temps.

Questionnaire

Le questionnaire utilisé dans la première enquête comprend 80 questions regroupées en neuf sections. La seconde enquête a repris le même questionnaire, en y ajoutant quelques questions sur le recours à des programmes de soutien à la parentalité. Lorsque plus d'un enfant de 6 mois à 8 ans faisait partie de la famille, un enfant de référence était choisi au hasard. Une stratégie de pondération a ensuite été appliquée pour tenir compte de la probabilité d'être choisi en fonction du nombre d'enfants éligibles dans la famille.

Variables de parentalité. Les attitudes parentales à l'égard de la discipline et de la punition corporelle ont été mesurées à partir de quatre questions tirées des enquêtes populationnelles québécoises sur la violence familiale (Clément et al., 2013; Clément et al., 2019) : « *De façon générale, les parents du Québec sont trop mous avec leurs enfants* », « *La fessée est une méthode efficace pour éduquer un enfant* », « *Certains enfants ont besoin qu'on leur donne des tapes pour apprendre à bien se conduire* » et « *Les parents qui vont chercher de l'aide pour éduquer leurs enfants manquent de confiance en eux* ». Les mères ont répondu selon une échelle en quatre points, allant de 1 (fortement d'accord) à 4 (fortement en désaccord). Les réponses aux quatre items ont été dichotomisées (1 = accord, 0 = désaccord).

Le stress parental lié à la perception d'avoir un enfant difficile a été évalué à partir de cinq items issus de la sous-échelle « Enfant difficile » du *Parenting Stress Index – Short Form* (Bigras et al., 1996). La mère indique son degré d'accord ou de désaccord avec diverses caractéristiques liées au tempérament de l'enfant selon une échelle en quatre points, allant de 1 (fortement d'accord) à 4 (fortement en désaccord) tel que : « *[Prénom de l'enfant] est d'humeur changeante et est facilement contrarié(e)* ». Un score moyen a été calculé. La sous-échelle a montré une bonne cohérence interne dans les deux échantillons ($\alpha = .77$ en 2014; $\alpha = .78$ en 2017).

Le sentiment de compétence parentale a aussi été mesuré par une sous-échelle du *Parenting Stress Index – Short Form* (Bigras et al., 1996). Elle possède 11 items pour lesquels la mère indique son degré d'accord ou de désaccord sur une échelle en quatre points, allant de 1 (fortement d'accord) à 4 (fortement en désaccord) comme : « *Être parent est plus difficile que vous le pensiez* ». Un score moyen est calculé. Cette sous-échelle présente une cohérence interne acceptable dans les deux échantillons ($\alpha = .67$ en 2014; $\alpha = .69$ en 2017).

Le recours à des pratiques parentales positives a été mesuré avec la sous-échelle « Pratiques éducatives positives » de l'Alabama Parenting Questionnaire (APQ) (Shelton et al., 1996). Cette sous-échelle comprend six items et le parent doit choisir la fréquence du recours à la pratique éducative illustrée avec une échelle en cinq points, allant de 1 (jamais) à 5 (toujours). Le parent doit se prononcer sur des énoncés tels que : « *Vous complimentez [prénom de l'enfant] quand (il/elle) fait quelque chose de bien* ». Pour les besoins de la présente étude, la période de

référence est de 12 mois. Un score moyen a été calculé. La cohérence de cette sous-échelle était acceptable dans les deux échantillons ($\alpha = .66$ en 2014, $\alpha = .68$ en 2017).

Variables socioéconomiques. Les caractéristiques socioéconomiques évaluées dans l'étude concernent le plus haut niveau de scolarité complété par la mère, son âge, son statut d'emploi, la structure familiale et le revenu du ménage. Le niveau de scolarité a été dichotomisé (0 = collégial ou universitaire, 1 = secondaire ou moins), de même que le statut d'emploi (0 = occupe un emploi rémunéré, 1 = n'occupe pas d'emploi) et la structure familiale (0 = biparentale intacte, 1 = monoparentale ou recomposée). L'âge et le revenu du ménage ont été traités en tant que variables continues.

Violence familiale envers les enfants. La version francophone validée du Parent-Child Conflict Tactics Scales (PC-CTS) a été utilisée (Clément et al., 2018; Straus et al., 1998). Ce questionnaire comprend 21 items mesurant la fréquence, au cours des 12 derniers mois, de différentes pratiques parentales pouvant être employées pour résoudre un conflit avec un enfant de la famille. Le parent doit répondre sur une échelle de fréquence allant de 1 (Jamais), 2 (1 ou 2 fois), 3 (3 à 5 fois) à 4 (6 fois et plus). Les items sont regroupés en quatre échelles : 1) la discipline non violente (4 items); 2) l'agression psychologique (5 items); 3) la violence physique mineure (ou punition corporelle) (4 items); et 4) la violence physique sévère (8 items). Seules les sous-échelles 2 à 4 sont utilisées dans la présente étude. Pour chaque forme de violence, un score dichotomique est calculé : agression psychologique (1 = 3 épisodes ou plus; 0 = moins de 3 épisodes), violence physique mineure (1 = un épisode ou plus; 0 = aucun épisode) et violence physique sévère (1 = un épisode ou plus; 0 = aucun épisode). Conformément aux pratiques de l'Institut de la statistique du Québec dans le cadre de la série d'enquêtes sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec, la mesure de l'agression psychologique inclut un élément de répétition (trois fois ou plus) (Clément et al., 2019).

Recours au soutien professionnel. La propension à recourir à du soutien professionnel dans le rôle parental a été évaluée à l'aide de deux questions. La première question était « *Dans les 12 derniers mois, avez-vous parlé à un(e) professionnel(le) à propos de la manière d'éduquer [Prénom de l'enfant] ou de son comportement?* ». Le cas échéant, la répondante était invitée à préciser à quel(s) type(s) de professionnel(les) elle avait parlé. La deuxième question était : « *Durant les 12 derniers mois, avez-vous participé à un programme ou une formation portant sur le rôle de parent?* ». Les choix de réponse possibles étaient : 1) Ces années incroyables; 2) Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE); 3) Triple P –Pratiques Parentales Positives; 4) Équipe; 5) Y'a personne de parfait; 6) Autre programme ou formation (Si oui, Lequel?); 7) Je ne me souviens plus du nom du programme ou de la formation; 8) Aucun programme ou formation. Ces questions s'inspirent de celles utilisées dans l'Enquête internationale auprès des parents (Lee et al., 2014). Un score dichotomique a été calculé pour avoir parlé à un.e professionnel.le et pour la participation à un programme de parentalité (0 = n'y a jamais eu recours; 1 = a eu recours à au moins une reprise).

Procédures

La méthode d'enquête téléphonique a été utilisée. Cette méthode a été employée avec succès dans plusieurs enquêtes sur la victimisation et la violence familiale (Clément et al., 2013; Clément et al., 2019). Les questionnaires ont été administrés en français et en anglais par une firme de sondage reconnue. Le consentement éclairé a été obtenu verbalement de la part des répondantes avant de débiter l'enquête. Toutes les procédures ont été approuvées par le Comité d'éthique de la recherche des universités d'appartenance des chercheurs.

Analyses

Pour répondre au premier objectif de l'étude, une analyse de classes latentes (LCA) a été effectuée à l'aide du logiciel MPlus (Version 8) afin d'identifier des classes homogènes représentant des profils de mères. La même analyse a été répétée dans les deux échantillons afin de valider la stabilité des classes obtenues en termes de nombre et de propriétés. Les indicateurs utilisés pour créer les classes sont : les quatre indicateurs d'attitudes (vis-à-vis de la discipline / punition corporelle et de la demande d'aide), les deux indicateurs de stress parental (sentiment de compétence parentale et perception d'avoir un enfant difficile), l'utilisation de pratiques parentales positives et les caractéristiques sociodémographiques des mères (âge, structure familiale, niveau de scolarité, statut d'emploi et revenu familial). Afin de déterminer le nombre de classes à retenir, les solutions avec 1 à 5 classes ont été estimées. Le nombre optimal de classes a été déterminé à l'aide de plusieurs indices : le critère d'information d'Akaike (AIC) (Acquah, 2010), le critère d'information bayésien (BIC) (Posada et Buckley, 2004), l'entropie (Wang et al., 2017), ainsi que les tests PBLR et LMR (Tein et al., 2013). Ensuite, afin de vérifier les différences entre les classes quant aux indicateurs utilisés, des ANOVAs avec tests d'effets simples et correction de Tukey sont effectués sur les variables continues et des tests de Khi-carré avec tests d'effets simples et correction de Bonferroni sont effectués sur les variables dichotomiques.

En regard du second objectif, une régression multinomiale a été réalisée avec les profils pré-identifiés comme variable dépendante; les variables indépendantes sont les conduites parentales à caractère violent (agression psychologique, violence physique mineure et violence physique sévère) et les deux indicateurs de demande d'aide. Compte tenu de l'impossibilité de garantir l'indépendance complète entre les échantillons de 2014 et 2017 (i.e., il est possible que certaines mères aient répondu aux deux sondages), cette étape de l'analyse n'a été effectuée qu'avec l'échantillon de 2017.

Résultats

Le Tableau 1 décrit chacun des échantillons d'enquêtes (2014 et 2017). Sur le plan sociodémographique, la plupart des mères des deux échantillons sont dans la trentaine, occupent un emploi rémunéré, rapportent un revenu familial annuel supérieur à 75 000 \$, une structure familiale biparentale intacte et un diplôme de niveau collégial ou plus élevé. Ces informations concordent avec la nature populationnelle des échantillons.

Tableau 1. Description des échantillons des enquêtes de 2014 et 2017

	Enquête 2014 (N = 2501)		Enquête 2017 (N = 3120)	
	n	%	n	%
Âge de la figure maternelle				
≤ 24 ans	53	2,1	57	1,8
25 à 29 ans	360	14,4	394	12,8
30 à 34 ans	883	35,3	1027	33,3
35 à 39 ans	766	30,6	1062	34,4
40 à 44 ans	333	13,3	465	15,1
≥ 45 ans	68	2,7	80	2,6
Statut d'emploi				
Sans emploi	386	15,4	580	18,6
Revenu du ménage				
< 15 000	64	2,6	50	1,6
≥ 15 000 à < 35 000	213	8,5	262	8,4
≥ 35 000 à < 55 000	351	14,1	390	12,5
≥ 55 000 à < 75 000	353	14,2	411	13,2
≥ 75 000	1365	54,6	1763	56,5
Structure familiale				
Monoparentale/recomposée	389	15,6	436	14,0
Biparentale	2065	82,6	2628	84,2
Niveau de scolarité				
Secondaire et moins	227	9,1	358	11,5
Collégial et plus	2250	90,0	2720	87,2
Croyance parents trop mou				
En accord	1599	63,9	1849	59,3
Croyance manque confiance				
En accord	280	11,2	325	10,4
Croyance fessée				
En accord	94	3,8	125	4,0
Croyance tape				
En accord	153	6,1	168	5,4
Agression psychologique répétée (3 fois +)				
Présence	122	49,0	1610	51,8
Agression physique mineure				
Présence	967	38,9	1103	35,4
Agression physique sévère				
Présence	86	3,5	118	3,8
Participation à un programme				
Au moins un	-		560	18,1
Consultation d'un professionnel				
Au moins un	-		1055	34,1

	M	(SD)	M	(SD)
Sentiment de compétence parentale	3,21	0,35	3,17	0,36
Perception d'avoir un enfant difficile	2,02	0,65	2,05	0,66
Pratiques parentales positives	4,30	0,46	4,27	0,42

Identification et description des profils

Les résultats des analyses de classes latentes sont rapportés au Tableau 2. Pour les deux échantillons, la solution à quatre classes est la plus représentative des données (AIC et BIC bas, entropie la plus élevée, tests LMT et PBLR significatifs). Cette solution a été privilégiée non seulement en raison des indices, mais aussi par souci de préserver la pertinence clinique de chacune des classes. Les quatre profils identifiés dans les deux échantillons sont similaires, tant sur le plan de la proportion de l'échantillon se retrouvant dans chaque classe qu'au niveau de la distribution des variables étudiées à l'intérieur des classes. Pour cette raison, les analyses ultérieures porteront uniquement sur les données de l'enquête de 2017.

Selon les tests d'ANOVA et de Khi-carré effectués (voir Tableau 3), l'ensemble des indicateurs diffèrent significativement selon le profil ($p < .001$), hormis la variable « Croyance que les parents sont trop mous » ($p > .05$). Comme l'âge de l'enfant ne varie pas significativement entre les profils, ($F(3, 3116) = 6.324, p = .360.$), cette variable n'est pas utilisée comme variable de contrôle dans les analyses ultérieures. Les tests d'effets simples effectués lors de ces mêmes analyses ont permis de mettre en évidence plusieurs indicateurs permettant de différencier les quatre profils retenus. Une attention particulière doit être portée aux tailles d'effets présentées au Tableau 3. Celles-ci révèlent que les variables sociodémographiques, en particulier le revenu familial, ont généralement plus de poids pour définir les profils que les indicateurs de parentalité. Pour cette raison, il convient mieux de parler de profils de conditions d'exercice de la parentalité.

Le premier profil « **Conditions optimales normatives** », est nommé ainsi puisqu'il représente le groupe de référence; il comprend la majorité des mères de l'échantillon ($n = 2171$). Il se démarque des trois autres profils par une situation socio-économique nettement plus avantageuse, que ce soit sur le plan de l'âge (plus élevé), du revenu familial, de la scolarité, du statut d'emploi et de la structure familiale (plus souvent biparentale intacte). Les mères de ce profil affichent des attitudes moins favorables à la punition corporelle et plus favorables à la demande d'aide que les mères des trois autres profils, en plus de présenter le niveau de stress parental le plus faible, que ce soit au regard de la perception d'avoir un enfant difficile que du sentiment de compétence parentale. Par contre, elles disent employer significativement moins de pratiques parentales positives que les mères des trois autres profils.

Tableau 2. Identification du nombre de classes (LCA)

Enquête	Modèle	AIC	BIC	Entropie	LMR	BLR	N pour chaque classe
2014	1 classe	39474,03	39573,04	-	-	-	c1 : 2501 (100 %)
	2 classes	37153,43	37328,16	0,899	0,000	0,000	c1 : 651 (26,03 %) c2 : 1850 (73,97 %)
	3 classes	36041,16	36291,61	0,942	0,000	0,000	c1 : 298 (11,92 %) c2 : 517 (20,67 %) c3 : 1686 (67,41 %)
	4 classes	35270,58	35596,75	0,959	0,000	0,000	c1 : 171 (06,83 %) c2 : 288 (11,52 %) c3 : 351 (14,03 %) c4 : 1691 (67,61 %)
	5 classes	35013,68	35415,57	0,855	0,000	0,000	c1 : 168 (6,72 %) c2 : 1351 (54,02 %) c3 : 288 (11,52 %) c4 : 353 (14,11 %) c5 : 341 (13,64 %)
	1 classe	49410,86	49513,64	-	-	-	c1 : 3120 (100 %)
	2 classes	46452,53	46633,90	0,904	0,000	0,000	c1 : 771 (24,71 %) c2 : 2349 (75,29 %)
	3 classes	45024,92	45284,88	0,937	0,000	0,000	c1 : 337 (10,80 %) c2 : 2160 (69,23 %) c3 : 623 (19,97 %)
	4 classes	44083,93	44422,48	0,950	0,000	0,000	c1 : 170 (5,45 %) c2 : 344 (11,03 %) c3 : 435 (13,94 %) c4 : 2171 (69,58 %)
	5 classes	43533,98	43951,13	0,940	0,000	0,000	c1 : 170 (5,45 %) c2 : 225 (7,21 %) c3 : 355 (11,38 %) c4 : 413 (13,24 %) c5 : 1957 (62,72 %)

Note. BIC = Critères d'information bayésiens; LMR p = valeur p du test de différence de vraisemblance Lo-Mendall-Rubin; PBLR = Test du rapport de vraisemblance initialisé paramétrique. Les meilleurs ajustements sont en gras : AIC et BIC les plus bas; l'entropie la plus proche de 1; $p < 0,001$ pour LMR et PBLR.

Tableau 3. Différences entre les classes quant aux variables étudiées pour l'échantillon de 2017 (N = 3120)

	Conditions de grande adversité n = 170	Conditions de vulnérabilité n = 344	Conditions sous- optimales n = 435	Conditions optimales normatives n = 2171			
Mesures continues	M (SD)	M (SD)	M (SD)	M (SD)	F	p	η^2 p
Âge moyen des mères	4,12 _a (0,28)	4,29 _{ab} (1,13)	4,46 _b (1,05)	4,66 _c (0,99)	26,18	,000	0,03
Revenu	1,69 _a (0,46)	3,53 _b (0,50)	5,48 _c (0,50)	7,89 _d (0,31)	25193,67	,000	0,96
Sentiment de compétence parentale	3,09 _a (0,43)	3,11 _b (0,41)	3,16 _{abc} (0,34)	3,19 _c (0,35)	6,88	,000	0,01
Perception d'avoir un enfant difficile	2,26 _a (0,71)	2,13 _{ab} (0,68)	2,10 _b (0,66)	2,00 _c (0,65)	11,41	,000	0,01
Pratiques parentales positives	4,36 _a (0,47)	4,36 _a (0,44)	4,32 _a (0,42)	4,24 _b (0,41)	13,81	,000	0,01
Mesures dichotomiques	n (%)	n (%)	n (%)	n (%)	Khi-2	p	Φ
Statut d'emploi							
Sans emploi (vs emploi rémunéré)	103 _a (60,6)	149 _b (43,4)	129 _c (29,8)	199 _d (9,3)	490,02	,000	0,40
Structure familiale							
Monoparentale/recomposée (vs biparentale)	90 _a (53,9)	129 _b (37,8)	91 _c (21,1)	126 _d (5,9)	507,55	,000	0,41
Niveau de scolarité							
Secondaire et moins (vs \geq collégial)	67 _a (39,4)	88 _b (25,7)	81 _b (18,7)	122 _c (5,7)	287,41	,000	0,31
Croyance parents trop mous							
En accord (vs en désaccord)	105 _a (66,9)	202 _a (61,8)	264 _a (63,9)	1278 _a (60,7)	3,45	,327	--
Croyance manque de confiance							
En accord (vs en désaccord)	36 _a (21,4)	49 _a (14,4)	66 _a (15,4)	174 _b (8,1)	51,54	,000	0,13
Croyance fessée							
En accord (vs en désaccord)	15 _a (9,0)	34 _a (10,1)	17,3 _a (6,8)	87,4 _b (2,2)	70,46	,000	0,15
Croyance tape							
En accord (vs en désaccord)	19 _a (11,4)	46 _a (13,5)	40 _a (9,2)	63 _b (2,9)	93,55	,000	0,17

Notes. Le revenu est divisé en catégories distinctes, mais a été considéré comme étant une variable continue : 1. Moins de 15 000\$, 2. [15 000, 25 000[, 3. [25 000, 35 000[, 4. [35 000, 45 000[, 5. [45 000, 55 000[, 6. [55 000, 65 000[, 7. [65 000, 75 000[, 8. 75 000\$ et plus. L'âge est également divisé en catégories distinctes, mais a été considéré comme étant une variable continue : 1. 19 ans et moins, 2. 20 à 24 ans, 3. 25 à 29, 4. 30 à 34 ans, 5. 35 à 39 ans, 6. 40 à 44 ans, 7. 45 à 49 ans, 8. 50 ans et plus. Les barèmes d'interprétation pour le V de Cramer sont : $<.1$ = effet de petite taille, autour de $.3$ = effet de moyenne taille, $>.5$ = effet de grande taille. Les barèmes d'interprétation pour l'éta-carré partiel sont : $<.01$ = effet de petite taille, autour de $0,06$ = effet de moyenne taille, $>.14$ = effet de grande taille. Chaque lettre en indice indique un sous-ensemble de catégories dont les proportions de colonne ne diffèrent pas de manière significative les unes des autres au niveau $\alpha = .05$.

Les trois profils suivants présentent une gradation croissante au niveau de leur vulnérabilité psychosociale, ils sont nommés « **Conditions sous-optimales** » ($n = 435$), « **Conditions de vulnérabilité** » ($n = 344$) et « **Conditions de grande adversité** » ($n = 170$). Les mères issues du profil « Conditions sous-optimales » présentent un portrait significativement moins favorable que celles du profil « Conditions optimales normatives » sur presque toutes les variables. Elles se situent à la frontière entre la norme et la vulnérabilité. En revanche, les mères du profil « Conditions de vulnérabilité » diffèrent significativement de celles du profil « Conditions sous-optimales » par leur revenu familial moins élevé et par le fait qu'elles se déclarent plus souvent sans emploi et en famille monoparentale ou recomposée. Enfin, les mères se du profil « Conditions de grande adversité » apparaissent particulièrement démunies. Elles sont jeunes, pauvres, majoritairement sans emploi et en famille monoparentale ou recomposée, et les moins scolarisées de l'échantillon. Elles rapportent également le niveau de stress parental le plus élevé, que ce soit sur le plan du faible sentiment de compétence parentale ou de la perception d'avoir un enfant difficile. De manière générale, les variables d'attitudes ne permettent pas de distinguer les mères de ces trois derniers profils. L'attitude voulant que les parents soient en général trop mous avec leurs enfants ne permet de distinguer aucun des quatre profils.

Associations entre les profils, la prévalence de violence familiale et la demande d'aide des mères

Le Tableau 4 présente les résultats de la régression multinomiale. Le profil « Conditions optimales normatives » a été utilisé comme catégorie de référence, la variable dépendante étant constituée des trois autres profils (conditions sous-optimales, de vulnérabilité et de grande adversité). Les résultats montrent que l'agression psychologique est négativement associée aux trois profils, alors que la violence physique mineure y est positivement associée. Pour les mères qui révèlent la présence violence physique mineure envers l'enfant au sein du foyer, les probabilités de se retrouver dans le profil limite, vulnérable ou en situation d'adversité sont respectivement 1,5, 1,89 et 1,65 fois plus élevées que de se retrouver dans le profil standard. Par contre, ces probabilités sont moindres pour les mères qui dévoilent de l'agression psychologique au sein du foyer, avec des rapports de cote inférieurs à 1 dans les trois cas. Quant à la violence physique sévère, elle ne présente aucune association significative avec les profils, bien qu'une tendance d'association positive soit observée avec le profil « Conditions de grande adversité » ($p = .075$). Le rapport de cote de 1,90 suggère que les mères qui rapportent ce type de violence sont près de deux fois plus susceptibles de se retrouver dans le profil « Conditions de grande adversité ».

En ce qui concerne la demande d'aide, les résultats sont moins probants. Les mères qui sollicitent les conseils d'un professionnel sont 1,46 fois plus susceptibles de se retrouver dans le profil « Conditions de grande adversité », alors que celles qui ont suivi un programme de soutien à la parentalité sont 1,55 fois plus susceptibles de se retrouver dans le profil « Conditions de vulnérabilité ».

Tableau 4. Régression multinomiale identifiant les prédicteurs des profils « Conditions de grande adversité », « Conditions de vulnérabilité » et « Conditions sous-optimales », par rapport au profil « Conditions optimales normatives »

	Estimé	E. S.	Estimé / E. S.	p (bilatéral)	R. C.
Conditions de grande adversité (n = 170)					
Agression psychologique répétée	-0,98	0,18	-5,51	.000	0,38
Violence physique mineure	0,40	0,18	2,29	.022	1,50
Violence physique sévère	0,64	0,36	1,78	.075	1,90
A consulté un professionnel	0,40	0,17	2,24	.025	1,46
A participé à un programme	0,32	0,19	1,63	.103	1,37
Conditions de vulnérabilité (n = 344)					
Agression psychologique répétée	-0,81	0,13	-6,32	.000	0,44
Violence physique mineure	0,63	0,13	4,77	.000	1,89
Violence physique sévère	0,34	0,29	1,20	.231	1,41
A consulté un professionnel	0,16	0,13	1,28	.202	1,17
A participé à un programme	0,44	0,14	3,07	.002	1,55
Conditions sous-optimales (n = 435)					
Agression psychologique répétée	-0,50	0,12	-4,33	.000	0,61
Violence physique mineure	0,50	0,12	4,22	.000	1,65
Violence physique sévère	-0,03	0,29	-0,09	.927	0,97
A consulté un professionnel	-0,05	0,12	-0,43	.670	0,95
A participé à un programme	-0,02	0,14	-0,13	.899	0,98

Discussion

Le premier objectif de l'étude consistait à établir le nombre de profils susceptibles d'être identifiés au sein de chaque échantillon et à les décrire. Il s'agissait aussi d'assurer la reproductibilité de ces profils en vérifiant si des profils similaires ressortent dans les deux échantillons. Quatre classes ont été identifiées à l'aide de LCA dans les deux échantillons. Elles sont similaires sur le plan de leur taille, mais aussi au niveau de la distribution des variables étudiées à l'intérieur de chacune des classes, ce qui appuie la validité des profils correspondants. Les quatre profils identifiés semblent représenter une échelle de vulnérabilité croissante en matière de conditions d'exercice de la parentalité. La taille d'effet très élevée associée au revenu (voir Tableau 3) suggère que cette variable a joué un rôle prépondérant dans la discrimination des quatre classes. Les résultats sont cohérents avec les statistiques sur le revenu (Statistique Canada, 2017), qui chiffrent le taux de familles à faible revenu entre 4,1 % et 21,2 %.

La croyance que les parents québécois sont trop mous avec leurs enfants ne diffère pas selon les profils. De fait, la majorité des mères de l'échantillon sont en accord avec cette affirmation, indiquant un certain plafonnement de cet

indicateur. Des résultats semblables ont été obtenus par Clément et al. (2013), qui rapportent que 80 % des mères québécoises sont en accord avec cette affirmation. Concernant les autres indicateurs d'attitudes, les mères appartenant aux trois profils plus vulnérables montrent des attitudes plus favorables envers la discipline autoritaire et la punition corporelle, en comparaison au profil « Conditions optimales normatives ». Ces résultats sont semblables à ceux de Pinderhughes et al. (2000), qui associent un faible revenu à une plus grande tendance à endosser la discipline autoritaire, qui s'expliquerait par une plus forte croyance aux bienfaits de la fessée et un plus haut niveau de stress ressentis par les parents à faible revenu.

Selon les résultats, le profil « Conditions optimales normatives » utilise moins de pratiques parentales positives, ce qui peut sembler contre-intuitif. Cela pourrait être lié au fait qu'en général, les mères de l'échantillon rapportent une utilisation fréquente des pratiques parentales positives. Une hypothèse pouvant potentiellement expliquer ce résultat est que la possibilité de concilier le temps au travail et le temps en famille favoriserait l'usage de pratiques positives. Une enquête récente sur la parentalité montre que la proportion de parents ayant raconté des histoires à leur enfant de 0 à 5 ans augmente lorsque le nombre de mesures de conciliation travail-famille auxquelles ont accès ces parents augmente (Lavoie et Fontaine, 2016). Cette enquête révèle également que les parents sans emploi adoptent davantage de pratiques parentales positives. On peut donc supposer que les résultats de la présente étude s'expliquent en partie parce que le profil « Conditions optimales normatives » contient la plus grande proportion de mères occupant un emploi et qu'elles n'ont pas accès à suffisamment de mesures de conciliation travail-famille, réduisant ainsi les occasions d'utiliser des pratiques parentales positives.

Le second objectif impliquait de vérifier l'association entre les profils de parentalité et la présence de violence envers l'enfant à l'intérieur du foyer. Il appert tout d'abord que la violence physique mineure caractérise surtout les trois profils les plus vulnérables (conditions sous-optimales, de vulnérabilité et de grande adversité). Il est généralement reconnu que des conditions défavorables liées notamment au faible revenu et à la monoparentalité entraînent du stress qui se répercute dans la gestion des conflits, par effet de débordement (Straus et Donnelly, 2001). En effet, les mères des profils plus vulnérables ont un niveau de stress parental plus élevé.

Ensuite, la violence physique sévère envers l'enfant au sein de la famille ne se présente pas comme un prédicteur significatif de l'appartenance à l'un ou l'autre profil. Cela peut s'expliquer par les faibles prévalences de ce type de violence observées dans les échantillons populationnels de la présente étude, soit de 3 % en 2014 et de 4 % en 2017, similaires à la prévalence obtenue dans la dernière enquête sur la violence familiale au Québec qui est de 4 % (Clément et al., 2019). Cette faible prévalence réduit la puissance statistique des analyses et rend difficile la détection de d'associations statistiquement significatives. Une autre explication est que les variables utilisées dans la présente étude pour créer les profils pourraient ne pas être les plus associées à un risque de violence physique sévère. En effet, les conduites de violence sévère envers les enfants, ou d'abus physique au sens de la Loi de la protection de la jeunesse, seraient davantage associées à la présence de violence conjugale, à la violence vécue à l'enfance par le parent, à une hyper-

réactivité du parent et à une faible perception du soutien social (Clément et al., 2013; Clément et al., 2019; Stith et al., 2009).

Enfin, les trois profils les plus vulnérables sont associés négativement à l'agression psychologique répétée, signifiant que c'est le profil « Conditions optimales normatives » qui affiche la plus grande prévalence de ce type de violence familiale. L'enquête de Clément et al. (2019) va dans le sens des présents résultats, soit que la violence psychologique répétée est associée à des conditions de vie plus aisées, à un niveau de scolarité élevé et à l'occupation d'un emploi. Ces résultats peuvent s'expliquer par le fardeau d'un stress lié à la conciliation travail-famille. Dans les familles avec de jeunes enfants, la proportion de parents qui n'ont jamais crié, élevé la voix ou se sont mis en colère contre leur enfant au cours des deux dernières semaines est moins élevée chez ceux ayant un travail dont les exigences se répercutent souvent sur leur vie familiale (Lavoie et Fontaine, 2016). Cela suggère que ce type de stress mène à des techniques disciplinaires moins adéquates dû à la fatigue du parent. Par ailleurs, la conciliation travail-famille est connue comme un indicateur de stress important chez les parents qui occupent un emploi et ce stress serait lié aux trois formes de violence familiale auxquelles la présente étude s'intéresse (Clément et al., 2013). La problématique de la violence psychologique est préoccupante, considérant les résultats de Clément et al. (2019) qui révèlent que, bien que l'utilisation de la punition corporelle soit en déclin constant dans la société québécoise, les taux d'agression psychologique en milieu familial demeurent plutôt stables. Cela laisse entrevoir un type de vulnérabilité davantage lié au stress et aux responsabilités qui viennent avec les emplois exigeants, et non à un faible statut socioéconomique. On peut supposer que ce type de vulnérabilité pourrait nécessiter des interventions différentes, et que la vulnérabilité socioéconomique serait une avenue intéressante à explorer plus en profondeur dans de futures études.

L'étude visait également à explorer l'association entre les profils de mères et le recours à diverses formes de soutien professionnel. Premièrement, les mères ayant sollicité l'aide d'un professionnel sont plus susceptibles de se retrouver dans le profil « Conditions de grande adversité ». Deuxièmement, celles qui ont participé à un programme de soutien à la parentalité sont plus susceptibles de se retrouver dans le profil « Conditions de vulnérabilité ». Ces résultats sont cohérents avec les études associant la participation à ces programmes à la perception d'avoir un enfant difficile (Matsumoto et al., 2009), à la monoparentalité (Clément, Piché et al., 2017; Dumas et al., 2007), à un jeune âge de la mère et à un plus faible revenu (Dumas et al., 2007). L'étude de Fillion et al. (2020) a d'ailleurs montré que les mères qui se prévalent du programme de soutien à la parentalité Triple P affichent davantage de caractéristiques de vulnérabilité et de facteurs de risque de maltraitance que les mères de la population générale. D'un côté, ce résultat est encourageant car il montre que les mères les plus en difficulté font preuve de proactivité pour assumer leur responsabilité parentale en recherchant du soutien. D'un autre côté, comme les mères des profils les plus vulnérables sont celles qui éprouvent le plus de stress parental, révélé par leur perception d'avoir un enfant difficile et leur plus faible sentiment de compétence parentale, on aurait pu s'attendre à des résultats encore plus probants sur le plan de la demande d'aide. Cela suggère que les professionnels qui sont en contact régulier avec les familles doivent être particulièrement vigilants et proactifs auprès des parents de familles vulnérables,

afin de détecter les difficultés et offrir de l'aide si nécessaire. C'est notamment ce qui est enseigné par l'entremise du programme Safe Environment for Every Kid (SEEK – Dubowitz, 2014), un modèle de formation en ligne destiné au personnel de la santé pour prévenir la maltraitance envers les enfants.

Limites et forces de l'étude

La première limite de cette étude est liée au fait que certaines variables de parentalité n'ont pas été mesurées, et n'ont donc pas été prises en compte dans l'élaboration des profils. Dans les recherches futures, il serait pertinent d'inclure d'autres variables de parentalité dans l'élaboration des classes, telles que la conciliation travail-famille, le soutien social et la santé mentale du parent. Une autre limite est que seules les figures maternelles sont incluses dans l'étude, ce qui limite la généralisation des résultats aux pères.

L'une des forces de cette étude réside dans la grande taille des échantillons utilisés. En effet, celle-ci augmente la validité externe, en plus de conférer une bonne puissance statistique aux analyses (Champely, 2006). La validité des instruments de mesure est une autre force de l'étude, puisque ceux-ci ont été validés en français auprès de la population à l'étude (Bigras et al., 1996; Clément et al., 2018; Lacharité et al., 1992). En matière de violence familiale, un des avantages des enquêtes populationnelles est d'aller au-delà des données provenant de populations cliniques, comme les taux de signalement aux services de protection de la jeunesse, les placements et les hospitalisations qui ne sont souvent que la pointe de l'iceberg du problème de la violence faite aux enfants (Clément et al., 2018). Ces enquêtes permettent une meilleure estimation de l'étendue du problème dans la population.

Conclusion

La présente étude a permis d'identifier quatre profils présentant une gradation de vulnérabilité à partir d'un échantillon de mères québécoises d'enfants âgés de 0 à 8 ans. D'un point de vue clinique, la présence d'une échelle croissante de vulnérabilité pourrait contribuer à cibler les familles plus à risque, ou les quartiers où elles vivent, pour intensifier les mesures de soutien à la parentalité, afin de diminuer l'incidence de la violence familiale. Le revenu est un bon indicateur pour cibler la vulnérabilité, car il est associé aux autres variables de vulnérabilité et est facile à évaluer. Il serait donc possible de cibler les tranches de la population ou des secteurs qui sont plus défavorisés et y bonifier les stratégies de soutien à la parentalité. Toutefois, il est aussi important de soutenir les familles moins vulnérables sur le plan socioéconomique, mais qui sont peut-être confrontées à d'autres difficultés pouvant les amener à recourir de façon plus importante à la violence psychologique. Les résultats de cette étude invitent à nous questionner sur les caractéristiques d'une famille « vulnérable », puisqu'ils confirment que les familles les plus favorisées sur le plan socioéconomique ne sont pas exemptes de difficultés. Pour ces familles, les mesures de conciliation travail-famille sont sans doute une piste de solution à investir.

Références

- Anselin, L. (1999). Interactive techniques and Acquah, H. de-Graft. (2010). Comparison of Akaike information criterion (AIC) and Bayesian information criterion (BIC) in selection of an asymmetric price relationship. *Journal of Development and Agricultural Economics*, 2(1), 001-006.
- Baker, C. N., Arnold, D. H. et Meagher, S. (2011). Enrollment and attendance in a parent training prevention program for conduct problems. *Prevention Science*, 12(2), 126-138. <https://doi.org/10.1007/s11121-010-0187-0>
- Barnes, J., Gardiner, J., Sutcliffe, A. et Melhuish, E. (2014). The parenting of preschool children by older mothers in the United Kingdom. *European Journal of Developmental Psychology*, 11(4), 397-419. <https://doi.org/10.1080/17405629.2013.863728>
- Beaulieu, M.-C. et Normandeau, S. (2012). Prédicteurs des pratiques parentales : cognitions sociales parentales et comportement des enfants TDAH. *Canadian Journal of Behavioural Science / Revue Canadienne Des Sciences Du Comportement*, 44(1), 59-69. <https://doi.org/10.1037/a0023844>
- Bergman, L. R. et Trost, K. (2006). The person-oriented versus the variable-oriented approach: are they complementary, opposites, or exploring different worlds? *Merrill-Palmer Quarterly*, 52(3), 601-632. <https://doi.org/10.1353/mpq.2006.0023>
- Bigras, M., LaFreniere, P. J. et Abidin, R. R. (1996). *Indice de stress parental : Manuel francophone en complément à l'édition américaine*. Multi-Health systems.
- Black, D. A., Heyman, R. E. et Slep, A. M. S. (2001). Risk factors for child physical abuse. *Aggression and Violent Behavior*, 6(2-3), 121-188. [https://doi.org/10.1016/S1359-1789\(00\)00021-5](https://doi.org/10.1016/S1359-1789(00)00021-5)
- Chamberland, C. (2003). *Violence parentale et violence conjugale : Des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées* (1re éd.). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctv5cgbzx>
- Champely, S. (2006). *Tests statistiques paramétriques : Puissance, taille d'effet et taille d'échantillon (sous R)*. 43.
- Clément, M.-È., Bernèche, F., Fontaine, C. et Chamberland, C. (2013). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2012 : Les attitudes parentales et les pratiques familiales*. Institut de la statistique du Québec. <http://www.deslibris.ca/ID/239054>
- Clément, M.-È., Bouchard, C., Jetté, M. et Laferrière, S. (2000). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 1999*. Institut de la statistique du Québec.
- Clément, M.-È., Chamberland, C., Côté, L., Dubeau, D. et Beauvais, B. (2005). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004* (Institut de la statistique du Québec, Éd.). Institut de la statistique du Québec.
- Clément, M.-È., Gagné, M.-H. et Brunson, L. (2017). Analyse des sources professionnelles de soutien à la parentalité chez les mères d'enfants 0-8 ans. *Canadian Journal of Behavioural Science / Revue Canadienne Des Sciences Du Comportement*, 49(2), 112-121. <https://doi.org/10.1037/cbs000071>
- Clément, M.-È., Gagné, M.-H. et Chamberland, C. (2018). Adaptation et validation francophone d'un questionnaire sur les conduites parentales à caractère violent (PC-CTS). *Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, 68(3), 141-149. <https://doi.org/10.1016/j.erap.2018.04.004>
- Clément, M.-È., Julien, D., Lévesque, S. et Flores, J. (2019). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales. Résultats de la 4e édition de l'enquête*. Institut de la statistique du Québec. <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/environnement-social/violence-familles/violence-familiale-2018.pdf>

- Clément, M.-È., Piché, G., Lecavalier, S. et Gagné, M.-H. (2017). Facteurs liés à l'intention des mères de participer à un programme de soutien à la parentalité. *Revue de psychoéducation*, 46(2), 283. <https://doi.org/10.7202/1042251ar>
- Crouch, J. L. et Behl, L. E. (2001). Relationships among parental beliefs in corporal punishment, reported stress, and physical child abuse potential. *Child Abuse and Neglect*, 25(3), 413-419. [https://doi.org/10.1016/S0145-2134\(00\)00256-8](https://doi.org/10.1016/S0145-2134(00)00256-8)
- Dubowitz, H. (2014). The Safe Environment for Every Kid (SEEK) model: Helping promote children's health, development, and safety: Seek offers a practical model for enhancing pediatric primary care. *Child Abuse and Neglect*, 38(11), 1725-1733. <https://doi.org/10.1016/j.chia.2014.07.011>
- Dufour, S., Clément, M.-È., Chamberland, C. et Dubeau, D. (2011). Child abuse in a disciplinary context: A typology of violent family environments. *Journal of Family Violence*, 26(8), 595-606. <https://doi.org/10.1007/s10896-011-9394-0>
- Dumas, J. E., Nissley-Tsiopinis, J. et Moreland, A. D. (2007). From intent to enrollment, attendance, and participation in preventive parenting groups. *Journal of Child and Family Studies*, 16(1), 1-26. <https://doi.org/10.1007/s10826-006-9042-0>
- Eisner, M. et Meidert, U. (2011). Stages of parental engagement in a universal parent training program. *The Journal of Primary Prevention*, 32(2), 83-93. <https://doi.org/10.1007/s10935-011-0238-8>
- Filion, F., Lachapelle, M., Gagné, L.-M. et Gagné, M.-H. (2020). Which risk factors for child maltreatment predict mothers' enrollment in a parenting support program? *Prevention Science*, 21(8), 1007-1016. <https://doi.org/10.1007/s11121-020-01138-y>
- Fréchette, S., Zoratti, M. et Romano, E. (2015). What is the link between corporal punishment and child physical abuse? *Journal of Family Violence*, 30(2), 135-148. <https://doi.org/10.1007/s10896-014-9663-9>
- Gershoff, E. T. et Grogan-Kaylor, A. (2016). Spanking and child outcomes: Old controversies and new meta-analyses. *Journal of Family Psychology*, 30(4), 453. <https://doi.org/10.1037/fam0000191>
- Grusec, J. E. et Danyliuk, T. (2014). Parenting skills | Parents' attitudes and beliefs: Their impact on children's development. *Encyclopedia on Early Childhood Development*. <http://www.child-encyclopedia.com/parenting-skills/according-experts/parents-attitudes-and-beliefs-their-impact-childrens-development>
- Haggerty, K. P., MacKenzie, E. P., Skinner, M. L., Harachi, T. W. et Catalano, R. F. (2006). Participation in "Parents Who Care": Predicting program initiation and exposure in two different program formats. *The Journal of Primary Prevention*, 27(1), 47-65. <https://doi.org/10.1007/s10935-005-0019-3>
- Lacharité, C., Éthier, L. et Piché, C. (1992). Le stress parental chez les mères d'enfants d'âge préscolaire : validation et normes québécoises pour l'Inventaire de Stress Parental. *Santé mentale au Québec*, 17(2), 183. <https://doi.org/10.7202/502077ar>
- Lacharité, C., Pierce, T., Calille, S., Baker, M. et Pronovost, M. (2015). *Penser la parentalité au Québec : un modèle théorique et un cadre conceptuel pour l'Étude québécoise sur l'expérience des parents d'enfants âgés de 0-5 ans*.
- Laursen, B. P. et Hoff, E. (2006). Person-centered and variable-centered approaches to longitudinal data. *Merrill-Palmer Quarterly*, 52(3), 377-389. <https://doi.org/10.1353/mpq.2006.0029>

- Lavoie, A. et Fontaine, C. (2016). *Mieux connaître la parentalité au Québec : un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*. Institut de la statistique du Québec.
- Lee, C. M., Smith, P. B., Stern, S. B., Piché, G., Feldgaier, S., Ateah, C., Clément, M.-È., Gagné, M.-H., Lamonde, A., Barnes, S., Dennis, D. et Chan, K. (2014). The International Parenting Survey—Canada: Exploring access to parenting services. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 55(2), 110. <https://doi.org/10.1037/a0036297>
- Matsumoto, Y., Sofronoff, K. et Sanders, M. R. (2009). Socio-ecological predictor model of parental intention to participate in Triple P-Positive Parenting Program. *Journal of Child and Family Studies*, 18(3), 274-283. <https://doi.org/10.1007/s10826-008-9227-9>
- Piché, G., Huynh, C., Clément, M.-È. et Durrant, J. E. (2017). Predicting externalizing and prosocial behaviors in children from parental use of corporal punishment. *Infant and Child Development*, 26(4), e2006.
- Pinderhughes, E. E., Dodge, K. A., Bates, J. E., Pettit, G. S. et Zelli, A. (2000). Discipline responses: Influences of parents' socioeconomic status, ethnicity, beliefs about parenting, stress, and cognitive-emotional processes. *Journal of Family Psychology*, 14(3), 380-400. <https://doi.org/10.1037/0893-3200.14.3.380>
- Poncelet, D., Dierendonck, C., Kerger, S. et Mancuso, G. (2014). Rôle parental, sentiment de compétence et engagement des parents dans le cursus scolaire de leur enfant. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 36(2), 61. <https://doi.org/10.3917/rief.036.0061>
- Posada, D. et Buckley, T. R. (2004). Model selection and model averaging in phylogenetics: advantages of Akaike information criterion and Bayesian approaches over likelihood ratio tests. *Systematic Biology*, 53(5), 793-808. <https://doi.org/10.1080/10635150490522304>
- Prinz, R. J., Sanders, M. R., Shapiro, C. J., Whitaker, D. J. et Lutzker, J. R. (2009). Population-based prevention of child maltreatment: The U.S. Triple P system population trial. *Prevention Science*, 10(1), 1-12. <https://doi.org/10.1007/s11121-009-0123-3>
- Prinz, R. J., Sanders, M. R., Shapiro, C. J., Whitaker, D. J. et Lutzker, J. R. (2016). Addendum to "Population-based prevention of child maltreatment: The U.S. Triple P system population trial". *Prevention Science*, 17(3), 410-416. <https://doi.org/10.1007/s11121-016-0631-x>
- Rivera, P. M., Fincham, F. D. et Bray, B. C. (2018). Latent classes of maltreatment: A systematic review and critique. *Child Maltreatment*, 23(1), 3-24. <https://doi.org/10.1177/1077559517728125>
- Rodrigo, M. J. (2010). Promoting positive parenting in Europe: New challenges for the European Society for Developmental Psychology. *European Journal of Developmental Psychology*, 7(3), 281-294. <https://doi.org/10.1080/17405621003780200>
- Sanders, M. R. (2012). Development, evaluation, and multinational dissemination of the Triple P-Positive Parenting Program. *Annual Review of Clinical Psychology*, 8(1), 345-379. <https://doi.org/10.1146/annurev-clinpsy-032511-143104>
- Sanders, M. R. et Mazzucchelli, T. G. (Éds.). (2017). *The power of positive parenting* (Vol. 1). Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/med-psych/9780190629069.001.0001>

- Shelton, K. K., Frick, P. J. et Wootton, J. (1996). Assessment of parenting practices in families of elementary school-age children. *Journal of Clinical Child Psychology*, 25(3), 317-329. https://doi.org/10.1207/s15374424jccp2503_8
- Silva-Rodrigues, A. P. C., Oliveira, M. R. e., Silva, T. B. F. et Loureiro, S. R. (2022). Positive parenting of mothers with depression and children's behaviors: A systematic review. *Trends in Psychology*, 30(2), 400-423. <https://doi.org/10.1007/s43076-021-00105-y>
- Simmel, C., Merritt, D., Kim, H. M.-S. et Kim, S. (2016). An exploratory study of neglect and emotional abuse in adolescents: Classifications of caregiver risk factors. *Journal of Child and Family Studies*, 25(8), 2372-2386. <https://doi.org/10.1007/s10826-016-0414-9>
- Spoth, R., Redmond, C. et Shin, C. (2000). Modeling factors influencing enrollment in family-focused preventive intervention research. *Prevention Science*, 1(4), 213-225. <https://doi.org/10.1023/A:1026551229118>
- Statistique Canada. (2017). *Guide de référence sur le revenu : Recensement de la population, 2016*. http://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/301/weekly_acquisitions_list-ef/2017/17-48/publications.gc.ca/collections/collection_2017/statcan/98-500-x/98-500-x2016004-fra.pdf
- Stith, S. M., Liu, T., Davies, L. C., Boykin, E. L., Alder, M. C., Harris, J. M., Som, A., McPherson, M. et Dees, J. E. M. E. G. (2009). Risk factors in child maltreatment: A meta-analytic review of the literature. *Aggression and Violent Behavior*, 14(1), 13-29. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2006.03.006>
- Straus, M. A. et Donnelly, D. A. (2001). *Beating the devil out of them: Corporal punishment in American families and its effects on children*. Transaction.
- Straus, M. A., Hamby, S. L., Finkelhor, D., Moore, D. W. et Runyan, D. (1998). Identification of child maltreatment with the Parent-Child Conflict Tactics Scales: Development and psychometric data for a national sample of American parents. *Child Abuse and Neglect*, 22(4), 249-270. [https://doi.org/10.1016/S0145-2134\(97\)00174-9](https://doi.org/10.1016/S0145-2134(97)00174-9)
- Sturge-Apple, M. L., Rogge, R. D., Skibo, M. A., Peltz, J. S. et Suor, J. H. (2015). A dual-process approach to the role of mother's implicit and explicit attitudes toward their child in parenting models. *Developmental Psychology*, 51(3), 289-300. <https://doi.org/10.1037/a0038650>
- Tein, J.-Y., Coxé, S. et Cham, H. (2013). Statistical power to detect the correct number of classes in latent profile analysis. *Structural Equation Modeling: A Multidisciplinary Journal*, 20(4), 640-657. <https://doi.org/10.1080/10705511.2013.824781>
- Wang, M.-C., Deng, Q., Bi, X., Ye, H. et Yang, W. (2017). Performance of the entropy as an index of classification accuracy in latent profile analysis: A Monte Carlo simulation study. *Acta Psychologica Sinica*, 49(11), 1473. <https://doi.org/10.3724/SP.J.1041.2017.01473>
- Williams, R. C., Biscaro, A. et Clinton, J. (2019). L'importance des relations : Comment les cliniciens peuvent soutenir des pratiques parentales positives pendant la petite enfance. *Paediatrics and Child Health*, 24(5), 348-357. <https://doi.org/10.1093/pch/pxz064>
- Wolfe, D. A. et McIsaac, C. (2011). Distinguishing between poor/dysfunctional parenting and child emotional maltreatment. *Child Abuse and Neglect*, 35(10), 802-813. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2010.12.009>